

Collection dirigée par Samantha Besson et Nicolas Levrat

La loi de la langue

Dialogue euro-indien

Ouvrage édité par Alain Supiot
et Sitharamam Kakarala

Avec les contributions de Aftab Alam, Lyne Bansat-Boudon,
Jean-Claude Barbier, Charles Malamoud, Annie Montaut,
Stefan Kroll, François Ost, Jean-Noël Robert, Alain Supiot,
Arild Utaker

LGDJ
lextenso éditions



Schulthess
ÉDITIONS ROMANDES



2017

Table des matières

Avant-propos	V
Table des abréviations	XVII
Table des auteurs	XIX
PARTIE I	
La normativité de la langue	
ARILD UTAKER La normativité de la langue : l'Inde et la pensée occidentale	1
CHARLES MALAMOUD Les fondements langagiers de l'obligation en sanskrit et dans la pensée brahmanique : note sur les termes <i>vidhi</i> et <i>bhāvanā</i>	8
LYNE BANSAT-BOUDON De quelques raisonnements indiens sur "la loi de la langue" : remarque sur la <i>bhāvanā</i>	17
STEFAN KROLL Le droit international et les <i>translation studies</i> : mettre en lumière la domination internationale et l'indépendance locale	24
PARTIE II	
Régimes juridiques et pratiques linguistiques	
FRANÇOIS OST Les États, les langues et la traduction : l'enjeu est intralinguistique et culturel	39
JEAN-CLAUDE BARBIER Les langues et le droit de l'Union européenne, une enquête sociologique	55
AFTAB ALAM La vie, la loi, le langage	67
JEAN-NOËL ROBERT Quelques réflexions sur l'élaboration d'une « langue nationale » au Japon et sa remise en question	92
ANNIE MONTAUT Les langues hors de la loi	104
Références bibliographiques	123